

Comité pour une Amnistie Generale
Complète en Turquie
N. Gemrik
25 Av Karl Marx, 93 Bobigny



COMMUNIQUE DE PRESSE

5 Mars 1974

Le comité pour une amnistie generale complète en Turquie, suite la tragédie de l'accident de l'avion Turkish Airlines, tient à s'incliner devant les dépouilles des 351 victimes.

Après l'accident du 3 Mars 1974 de l'avion DC 10 de Turkish Airlines, Le Gouvernement turec a déclaré: "Nous n'avons pas encore de preuve, mais, des premiers renseignements disponibles, il apparait qu'un acte de sabotage pourrait bien avoir été la cause de l'accident."

Le fait du gouvernement turec ~~ne~~ d'insister sur une possibilité de sabotage sans avoir ~~aucun indice~~ aucune indice peut donner lieu divers speculations devant l'opinion mondiale ; à un moment où il s'agit de laisser la majorité des condamnés politiques en dehors de l'amnistie generale.

Avant tout il faut que le gouvernement de M.Ecevit soit plus discret sur cette possibilité de sabotage. Tout le monde sait que le 10 Aout 1972, le régime parlementaire-militaire avait déclaré à la radio de Turquie que les responsables des sabotages du Palais de Culture d'Istanbul, le bateau Marmara et le ferry-boat Eminönü, étaient arrêtés avec toutes les preuves prouvant leurs crimes. Après un procès devant le Tribunal d'état de siège d'Istanbul dont le procureur militaire avait requis pour 17 inculpés la peine capitale selon article 146/1 de CPT. Le 29 Janvier 1974 le tribunal fut obligé les acquittés (malgré les tortures ~~exercées~~ pour soustraire les aveux) en raison que les accidents avaient été le résultat des négligences dues aux responsables.

Si l'accident actuel est un sabotage, cela n'est sans doute pas l'oeuvre qui défendent les intérêts du peuple et les condamnés politiques, mais, une provocation machinée par les ennemis du ~~peuple~~ peuple. Seuls ces types peuvent tuer des centaines d'innocents. Il est clair que ces provocations ont été toujours faites par ceux qui défendent les régimes de répression pour écraser la lutte des peuples pour l'indépendance, pour la libération et la paix.

Nous admettons un devoir essentiel d'informer opinion publique de Turquie et de France, envers les speculations qui peuvent jouer un rôle négatif contre condamnés politiques en Turquie.

Nous renouvelons notre appel urgent à l'opinion publique, aux organisations démocratiques syndicales et politiques de France pour que tous les condamnés politiques soient inclus dans l'amnistie générale qui aura lieu très prochainement, en Turquie.

Comité pour une Amnistie Général Complète
en Turquie